

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
24 novembre 2006

**Service instructeur**  
Coordination des Actions Territoriales

N° *11014506*

**Service consulté**

**CONTRATS D'AGGLOMERATIONS :**

**3<sup>ème</sup> PROGRAMMATION D'AIDES POUR DES OPERATIONS INSCRITES DANS  
LE CONTRAT D'AGGLOMERATION DE COLMAR 2004-2006**

Résumé : *Programmation définitive d'opérations inscrites dans le cadre du contrat d'agglomération de Colmar telles qu'elles figurent en annexe 1 du rapport pour un montant global de 450 000,00 euros.*

Le Contrat d'agglomération de Colmar 2004-2006 a été approuvé par l'Assemblée Départementale le 10 décembre 2004. Le Département s'est engagé à soutenir des actions à hauteur de 1 200 000 euros.

Lors de sa séance budgétaire du 8 décembre 2005, l'Assemblée Départementale a donné délégation à la Commission Permanente (rapport n° 2006/I - 11/01) pour programmer les opérations inscrites dans les contrats d'agglomération et pour lesquelles le Département a prévu une participation.

Depuis, la Communauté d'Agglomération de Colmar a justifié du démarrage de certaines opérations par la production d'ordres de service, de factures ou de bons de commande.

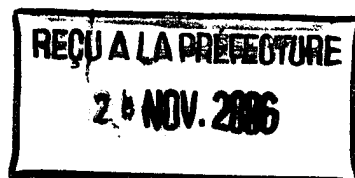
Afin d'honorer nos engagements, il vous est demandé de programmer les opérations figurant en annexe 1 du rapport.

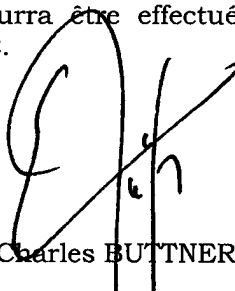
Le montant des aides à allouer pour cette programmation s'élève à 450 000 euros :

- Programme F035 - chapitre 204 - Fonction 71 - Nature 20414 - enveloppe 66487 (millésime 2004) Partenariat Communauté d'Agglomération de Colmar : 450 000,00 €.

Il est précisé que le versement d'un acompte ne pourra être effectué qu'une fois ces opérations définitivement inscrites au budget de la C.A.C.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



  
Charles BUTTNER

Service de la Coordination des Actions Territoriales

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 24 NOVEMBRE 2006

Contrats d'agglomération de COLMAR 2004-2006

PROGRAMME 2006

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AGL00021	<b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE COLMAR</b> Aménagement de la base nautique et de loisirs de Houssen - Colmar	2 065 000,00	7,26 %	150 000,00
AGL00022	<b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE COLMAR</b> Création d'un observatoire de la nature à Colmar (Forêt du Neuland)	900 000,00	22,22 %	200 000,00
AGL00023	<b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE COLMAR</b> Aménagement de la zone d'activités artisanale de Sainte-Croix-en-Plaine-Est	577 834,00	17,31 %	100 000,00
			<b>Total</b>	<b>450 000,00</b>